



Le conseil départemental du Puy-de-Dôme recrute

Deux instructeurs des autorisations du droit des sols

Direction Aménagement des Territoires / Plateforme Départementale d'Ingénierie Territoriale

Cadres d'emplois

Rédacteurs territoriaux / Techniciens territoriaux

PROFIL DE POSTE

Dans le cadre du déploiement de l'ingénierie territoriale, le Département souhaite apporter une offre de service mutualisé sur la compétence de gestion des autorisations du droit des sols (ADS) à destination des communes. Dans ce cadre, les instructeurs auront en charge les demandes d'autorisation d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du code de l'urbanisme.

ACTIVITES

1/ Mission : Instruire tous les types de déclarations et demandes d'autorisation d'urbanisme avec prise en charge de la totalité des phases et tâches de l'instruction.

2/ Activités :

- Accueil, information et conseil des pétitionnaires et des élus
- Examen de la recevabilité des dossiers au regard du droit (vérifier la conformité de la demande, la pertinence technique, économique et environnementale des éléments du projet)
- Suivi et organisation de l'instruction technique des demandes d'autorisation d'urbanisme dans le respect des procédures et des délais réglementaires
- Concertation avec les contributeurs externes à la décision (services de l'Etat, ...)
- Visite sur site si besoin pour assoir la proposition de décision
- Synthèse et rédaction d'une proposition de décision
- Enregistrement des données d'ordres statistique et fiscal pour transmission aux organismes compétents
- Archivage des dossiers
- Contribution aux réflexions relatives à l'amélioration du service rendu
- Participation aux réflexions sur l'amélioration des règlements d'urbanisme.

EXPERIENCES ET COMPETENCES

1 - CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

- Cadre juridique des collectivités territoriales
- Droit de l'environnement
- Droit de l'urbanisme
- Logiciel de Système d'information Géographique (SIG)
- Code de la construction et de l'habitat
- Règles d'aménagement et d'urbanisme
- Fonctionnement et organisation de la collectivité

2 - COMPETENCES TECHNIQUES

- Commenter des documents : plans, projets, rapports techniques
- Analyser et synthétiser des informations techniques
- Avoir des capacités rédactionnelles
- Formuler des avis et rédiger des rapports d'aide à la décision
- Exploiter l'information géographique et cadastrale disponible sur SIG
- Analyser et interpréter des documents d'urbanisme et leur règlement
- Utiliser les logiciels bureautiques
- Travailler en transversalité

3 - APTITUDES PROFESSIONNELLES

- Aptitude pédagogique
- Adaptabilité
- Disponibilité
- Aptitude au travail en équipe
- Discrétion
- Esprit de synthèse
- Esprit d'analyse
- Autonomie
- Aptitude à l'écoute
- Aptitude à communiquer
- Rigueur

Formation en lien avec l'urbanisme ou l'aménagement du territoire requise

LIEU D'EXERCICE DES FONCTIONS

Saint Gervais d'Auvergne

MOTIF DE VACANCE D'EMPLOI

Créations de postes

CONDITIONS PARTICULIERES

Postes à temps complet.
Permis B exigé.

CONTACT

Service Développement des Ressources

04 73 42 29 66 ou 04 73 42 29 68

recrutement@puy-de-dome.fr

M. Frédéric DUREL

Chargé de mission

04 73 42 20 70

Dépôt des candidatures au plus tard le :

Vendredi 27 Janvier 2017

Merci d'envoyer votre lettre de candidature (*En rappeler la référence: 2017.01.2786/2787*)
et votre curriculum vitae détaillé à :

Monsieur le Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Direction des Ressources Humaines

24 rue Saint-Esprit

63033, Clermont-Ferrand Cedex 1

www.puydedome.fr